



13 avenue Jean Jaurès
69600 Oullins
Tel : 09 87 06 96 05

ÉVALUATION de départ sur simulateur

Version boîte manuelle

Procédure d'évaluation

IL S'AGIT D'UNE ÉVALUATION SUR ORDINATEUR D'UNE DURÉE D'ENVIRON 45 MINUTES.

- il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation ;
- le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même si elles disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes ;
- les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'à travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même [par exemple, lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision] ;
- il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée ;
- les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation ;
- les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire, en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

Les catégories de compétences évaluées

- Les capacités et connaissances sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail

LE TEST SE DIVISE EN 2 PARTIES :

- Le questionnaire,
- L'analyse des capacités cognitives en situation, sur support photos et vidéos.

Le questionnaire

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points.

Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants.

1. Capacités de transfert et connaissances sensori-motrices

a. Habiletés

POSSESSION DE PERMIS AUTRE QUE LE BOU
PERMIS B ANNULÉ

Compétences de conduite et de gestion de situations de circulation.

UTILISATION D'ENGINS À MOTEUR AUTRE
QUE LA VOITURE

Compétences techniques et situationnelles.

b. Connaissance de procédures

CONNAISSANCES DES PROCÉDURES POUR
DÉMARRER, S'ARRÊTER, CHANGER DE VITESSE

Compétences techniques et situationnelles.

2. Capacités de compréhension et de traitement

a. Compréhension et mémoire à long terme

b. Compréhension des situations

UTILISATION D'UN DEUX-ROUES MOTORISÉ,
PASSAGER AVANT D'UNE VOITURE

Capacités de perception d'indices. Compréhension de situations de circulation.

c. Connaissance de procédures de sécurité

CONNAISSANCES DES RÈGLES DE SÉCURITÉ
DANS UNE SITUATION DE CONDUITE (PASSAGE
D'UNE INTERSECTION)

Connaissance d'une règle de sécurité.

d. Auto-évaluation

AUTO-ÉVALUATION SUR LES PROCÉDURES POUR
DÉMARRER, S'ARRÊTER, CHANGER DE VITESSE

Capacité à s'auto-évaluer sur des procédures de conduite.

AUTO-ECOLE DU BON CONSEIL

Agrément : École de conduire : E2406900060 / N° de déclaration d'activité : 84692335469

13 Avenue Jean Jaurès 69600 OULLINS / Tel: 09 87 06 96 05

SIRET 98193617200015 / APE 8553Z

Email : aebc-direction@hotmail.com / Site internet : <https://www.autoecoledubonconseil.fr>

3. Aspects émotionnels et affectifs

a. Intérêt pour la conduite et l'apprentissage

INTÉRÊT ET ATTIRANCE POUR LA CONDUITE

Apprentissage facilité par l'intérêt pour la conduite.

b. Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire

PLAISIR À APPRENDRE

Apprentissage facilité par une émotion positive à l'égard de l'apprentissage et de la conduite.

ATTIRANCE POUR LA CONDUITE

Émotion positive et valorisation.

PEUR DE CONDUIRE

Apprentissage facilité s'il n'y a pas de sensation de peur.

c. Réaction à l'échec

EN SITUATION D'APPRENTISSAGE,
QUELLE EST LA RÉACTION FACE À L'ÉCHECÉtat d'esprit positif : volonté de compréhension,
persévérance
État d'esprit négatif : dévalorisation, fuite, critique de tiers.

d. Image de soi, facilité à apprendre

AUTO-ÉVALUATION SUR LA FACILITÉ
D'APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE

Capacité à s'auto-évaluer de manière juste.

4. Facteurs de volonté

a. Sentiment d'auto-efficacité

SATISFACTION DE SA SITUATION
PROFESSIONNELLE ET/OU DE SES
APPRENTISSAGESLe sentiment d'auto-efficacité personnelle facilite
l'apprentissage.

b. Motivation pour la formation à la conduite

ÉNONCÉ DES RAISONS POUR APPRENDRE À
CONDUIRE

Motivation à suivre une formation à la conduite.

c. Persévérance

PRATIQUES SPORTIVES OU CULTURELLES
ANCIENNES ET RÉGULIÈRES

Implication volontaire et persévérance.

d. Implication, rythme d'apprentissage

RYTHME D'APPRENTISSAGE (FRÉQUENCE
SOUHAITÉE DES COURS DE CONDUITE)

Implication volontaire.

AUTO-ECOLE DU BON CONSEIL

Agrément : École de conduire : E2406900060 / N° de déclaration d'activité : 84692335469

13 Avenue Jean Jaurès 69600 OULLINS / Tel: 09 87 06 96 05

SIRET 98193617200015 / APE 8553Z

Email : aebc-direction@hotmail.com / Site internet : <https://www.autoecoledubonconseil.fr>

5. Capacité de perception, d'analyse et de décision

a. Perception et sélection d'indices		
S1, S2, S3, S4		Perception et sélection d'indices.
b. Prise en compte des indices		
S5, S6, S7, S8		Compréhension de situation.
c. Prévision et anticipation		
S9, S10, S11, S12		Capacité de prévision et d'anticipation.
d. Évaluation des distances et des vitesses		
S13, S14		Capacité d'évaluation de distances et de vitesses.
e. Prise de décision		
S15, S16		Capacité décisionnelle.
f. Vision de l'espace		
Q.45, Q.46, Q.47		Capacité visuo-spatiale Position du véhicule par rapport à infrastructure outiers.
Q.48, Q.49, Q.50		Capacité visuo-spatiale dynamique Évolution du véhicule dans l'espace.
g. Temps de réaction et de traitement		
TEMPS DE RÉPONSE MOYEN		Efficiencia du temps de réaction et de traitement cognitif.

6. Capacité d'attention et de mémoire de travail

10 SITUATIONS PRÉSENTÉES DURANT 4 SECONDES		Exactitude ou erreur sur la prise d'information Attention dirigée Mémoire de travail.
--	--	--

AUTO-ECOLE DU BON CONSEIL

Agrément : École de conduire : E2406900060 / N° de déclaration d'activité : 84692335469

13 Avenue Jean Jaurès 69600 OULLINS / Tel: 09 87 06 96 05

SIRET 98193617200015 / APE 8553Z

Email : aebc-direction@hotmail.com / Site internet : <https://www.autoecoledubonconseil.fr>



13 avenue Jean Jaurès
69600 Oullins
Tel : 09 87 06 96 05

ÉVALUATION de départ sur simulateur (Version boîte automatique)

Procédure d'évaluation

CE TEST SE DÉROULE AVEC L'ACCOMPAGNEMENT D'UN FORMATEUR PUIS EN AUTONOMIE SUR UN SIMULATEUR DE CONDUITE DOTÉ D'UNE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE.

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en trois parties :

- La première concerne l'identité et regroupe quelques informations générales sur le parcours de l'élève.
- La deuxième permet de mesurer les connaissances en matière de signalisation et de règles de conduite.
- La troisième mesure les connaissances en matière de mécanique, les habiletés ainsi que la perception visuelle.

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 5 niveaux de performance conduisant à 5 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 45 minutes.

AUTO-ECOLE DU BON CONSEIL

Agrément : École de conduire : E2406900060 / N° de déclaration d'activité : 84692335469

13 Avenue Jean Jaurès 69600 OULLINS / Tel: 09 87 06 96 05

SIRET 98193617200015 / APE 8553Z

Email : aebc-direction@hotmail.com / Site internet : <https://www.autoecoledubonconseil.fr>



13 avenue Jean Jaurès
69600 Oullins
Tel : 09 87 06 96 05

Détail des compétences évaluées

QUESTIONS / EXERCICES	CRITÈRES ÉVALUÉS
EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE	• Permis possédés • Véhicules conduits • Zone d'évolution à bord du véhicule • Temps de pratique en conduite • Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.
CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE SIGNALISATION	Capacité à identifier des panneaux de signalisation selon leur forme.
CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE CODE DE LA ROUTE	Capacité à répondre à un QCM dans un temps limité (série de 20 questions) sur la base de photographies illustrant des mises en situation de conduite. Connaissances en matière de règles de circulation, signification de la signalisation et priorités de passage.

QUESTIONS / EXERCICES	CRITÈRES ÉVALUÉS
CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE	Capacité à répondre à un QCM à 3 propositions dans un temps limité sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques : direction - boîte de vitesses - embrayage - freinage.
ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE	Hierarchisation des raisons du choix de l'école de conduite : réputation, offre de formation versus prix, proximité.
ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ	Hierarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.
MÉMORISATION	Capacité à mémoriser une séquence de 7 points constituant la chronologie d'installation au poste de conduite. Séquence lue et affichée à l'écran. La demande de restitution intervient à la fin de l'évaluation. Elle s'appuie sur la demande d'attribution d'un numéro à donner aux différents éléments de la liste, présentés dans le désordre, pour retrouver la chronologie présentée en début d'évaluation.

HABILETÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES). CAPACITÉS D'ACQUISITION RAPIDE DES HABILETÉS INDISPENSABLES DU CONDUCTEUR. DÉMARRAGES-ARRÊTS.	Compréhension : Suite à des explications visuelles et auditives, l'utilisateur doit réaliser des démarrages-arrêts. Capacité de compréhension en prenant en considération le nombre d'explications qui auront été nécessaires avant de commencer l'évaluation sur les démarrages-arrêts. Habiletés : Habiletés à utiliser les commandes du véhicule en prenant en considération le nombre d'erreurs faites lors de l'évaluation sur les démarrages-arrêts.
MANIPULATION DU VOLANT	L'évaluation porte sur la compétence à suivre une trajectoire à une vitesse faible et en manipulant le volant pour faire un parcours en slalom entre des cônes. L'intervention sur la pédale de frein peut impacter le résultat.
TRAJECTOIRE	Évaluation de la latéralité et de la capacité à suivre une trajectoire imposée. Suivi à une vitesse imposée, d'une trajectoire dessinée sur la route.
OBSERVATION, REGARD, ÉMOTIVITÉ	Test de compétences visant à mesurer : la capacité de résistance à la pression sociale, les capacités d'observation, d'anticipation d'obstacles, de gestion des allures en fonction des prescriptions, de gestion des trajectoires, de respect de la signalisation imposant l'arrêt, de gestion des accessoires de communication. Évaluation des capacités perceptives et le temps de réponse à un stimulus visuel. Le véhicule avance automatiquement. Il est demandé de suivre une cible située sur la trajectoire.
PERCEPTION ET CHAMP VISUEL	Dès la perception d'une forme géométrique apparaissant dans les différentes zones stratégiques de prise d'information en situation de conduite, il est demandé de klaxonner, puis dans un second temps de cliquer à l'aide d'une souris dans la zone où la forme géométrique a été perçue.